BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

ARBORICULTURE FRUITIERE

écophyto2018

éduire et améliorer l'utilisation des phyto moins, c'est mieux Nord-Pas de Calais-Picardie



N°10 du 12 avril 2011

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

Tavelure

Certains secteurs de la grande région ont été touchés par des pluies durant la nuit dernière. Ces brefs épisodes pluvieux ont engendré des périodes de contaminations, mais les conditions asséchantes ont mis un terme très rapidement à celles-ci.

De ce fait, aucune période à risque n'est enregistrée suite à ces pluies.

Sur les autres secteurs, les stocks d'ascospores projetables varient de 20 à 42%.

Le tableau ci-dessous vous résume la situation en fonction des zones géographiques.

				% d'ascospores projetées			
Zones géographiques	Début de période	Fin de période	Risque associé pour le moment	associées à cette période pour le moment	depuis début contaminations primaires	Stock d'ascospores projetables pour le moment	Précipitations associées à cette période pour le moment en mn
Allennes les Marais (59)	11-avr 22 h	11-avr 23 h	Nul	26,2	40,2	1,6	0,5
Attilly (80)			-		16,1	30,1	
Auchy les Mines (62)	11-avr 21 h	12-avr 2 h	Nul	23,8	36,8	1,5	1,0
Bergues (59)	11-avr 21 h	12-avr 0 h	Nul	15,2	30,1	1,3	1,0
Hérissart (80)			-		12,4	24,5	
La Capelle (02)					13,5	24,0	
Le Quesnoy (59)					13,8	31,6	
Pleine Selve (02)					16,5	33,3	
St Christophe à Berry (02)					18,2	37,2	
Steenvoorde (59)	11-avr 21 h	12-avr 1 h	Nul	17,0	32,7	0,0	4,0
Vauvillers (80)					15,1	20,1	
Verdilly (02)					21,9	42,4	
Vron (80)					13,9	26,9	

Acarien rouge

Nos suivis biologiques font état d'une très forte dynamique de population depuis notre dernier bulletin. Les taux d'éclosions ont franchi à ce jour les 46%.

Eulia

Une première capture est enregistrée sur le réseau dans le secteur de La Bassée (59).

Stades phénologiques en détails

Le tableau ci-dessous vous résume l'avancement des stades phénologiques en fonction des secteurs géographiques et à titre indicatif le seuil critique au gel (sources INRA-CTIFL).

Postes d'observations BOSKOOP JONAGOLD IDARED ELSTAR COX'S ORANGE COMICE CONFERENCE								
DE(-3,5C) DE(-2,2C) DE(-		BOSKOOP	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR		COMICE	CONFERENCE
Bergues (59) F (-2°C) F2 (-1,8°C) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) Fruges (62) F (-2°C) E2F (-2°C) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) Hérissart (80) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) REMETITE MARIBRE (20) REMETITE MARIBRE		DE(3.50)	DE(3.5C)	EE ² (-2.2°C)	DE(3.5C)	DE(-3.5C)	5 (23%)	E2E (-2°C)
Fruges (62)		DE(-3,3C)	DE(-3,3C)	EE (-2,2 C)	DE(-3,5C)	DE(-3,5C)	E (-2,0 C)	EZF (-2 C)
Fruges (62)								
Hérissart (80)		F (-2°C)		F2 (-1,8°C)	E2 (-2,2°C)	E2 (-2,2°C)		
Hérissart (80) F2 (-1,8°C) F3 (-1,8°C) F4 (-1,8°C) F5								
Hazebrouck F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F3 (-1,8°C) F3 (-1,8°C) F4 (-1,8°C) F5 (-1,8°C) F		F (-2°C)	E2F (-2°C)		E2 (-2,2°C)	$EE^{2}(-2,2^{\circ}C)$		
Hazebrouck (59) FF2 (-1,8°C) F (-2°C) FF2 (-1,8° F (-2°C) E (-2,2°C) G H (-1,5°C)		in the second						
Company Figure		F2 (-1,8°C)	F2 (-1,8°C)		F2 (-1,8°C)			
LA CAPPELLE (02) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E (-2,2°C) E (-2,2°C)								
LA CAPPELLE (02) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E (-2,2°C) E (-2,2°C)		FF ² (-1,8°C)	F (-2°C)	FF ² (-1,8°	F (-2°C)	E (-2,2°C)	G	H (-1,5°C)
LA CAPPELLE (02) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E2 (-2,2°C) E (ì	REINETTE MARBREE	CABARET	DABINETT	HARRY MASTER		
Le Quesnoy (59) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) G Nesle (80) F2 (-1,8°C) F (-2°C) F2 (-1,8°C) F (-2°C) G G St Amand-les-Eaux (59)	_		DE LOZOIR			JERSEY		
Le Quesnoy (59) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) G Nesle (80) F2 (-1,8°C) F (-2°C) F2 (-1,8°C) F (-2°C) G G St Amand-les-Eaux (59)		E2 (-2.2°C)	E2 (-2.2°C)	E2 (-2.2°C)	E (-2.2°C)	E (-2.2°C)		
Nesle (80) F2 (-1,8°C) F (-2°C) F2 (-1,8°C) F (-2°C) F (-2°C) F (-2°C) E2F (-2°C) G G St Amand-les-Eaux (59) Image: Amand-les-Eaux (59)								
(80) F2 (-1,8°C) F (-2°C) F2 (-1,8°C) F (-2°C) G G St Amand-les- Eaux (59)		F (-2°C)	F (-2°C)		F (-2°C)		F2 (-1,6°C)	G
St Amand-les- Eaux (59)								
St Amand-les- Eaux (59)		F2 (-1,8°C)	F (-2°C)	F2 (-1,8°C)	F (-2°C)	E2F (-2°C)	G	G
F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) F2 (-1,8°C) H (-1,5°C)	Eaux							
		F2 (-1,8°C)	F2 (-1,8°C)	F2 (-1,8°C)				H (-1,5°C)

Stades phénologiques en détails (suite)

Postes d'observations	BOSKOOP	JONAGOLD	IDARED	ELSTAR	COX'S ORANGE	COMICE	CONFERENCE
Steenvoorde (59)							
	F2 (-1,8°C)	F (-2°C)	F2 (-1,8°C)	F (-2°C)		F2 (-1,6°C)	G
Vron (80)							
	F2 (-1,8°C)	F2 (-1,8°C)	G	F2 (-1,8°C)		G	H (-1,5°C)

Oidium

Les premières contaminations par la maladie ont été observées sur le secteur d'Hazebrouck. Pour le moment, les taux sont inférieurs à 5% de pousses touchées.

L'oïdium est une maladie fongique aérienne. La contamination de la plante s'opère via des spores à l'instar de la tavelure. Sur pommier, la sensibilité à la maladie des feuilles se limite aux 6 premiers jours au maximum. Passé ce délai, les feuilles acquièrent une immunité qui sera complète au bout de 17 jours au maximum. Les contaminations requièrent des conditions climatiques relativement tempérées (entre 10 et 15°C) et une forte humidité (conditions post orageuses). A contrario, des conditions extrêmes de températures (en deçà de 10 et au-delà de 38°C) ou la pluie ne permettent pas aux conidies de se développer.

Des contrôles réguliers à la suite de telles conditions, porteront sur l'observation des 5 premières feuilles totalement déroulées sur 100 pousses. Ces dernières seront réparties à raison de 2 nouvelles pousses par arbre sur 50 arbres. Il faut retenir le seuil de 5% de pousses contaminées. Une pousse sera considérée comme contaminée si au moins une feuille sur les 5 observées présente des symptômes.

Pousse de pommier contaminées par l'oïdium

Hoplocampe du pommier

Le vol de ce petit hyménoptère très caractéristique de couleur orangé et noir pour une taille de 4 à 7 mm a débuté en région Nord.

Des niveaux de captures allant jusque 170 individus ont été enregistrés sur le secteur de St Amand les Eaux depuis le 7 avril, avec une nette accélération ces derniers jours. Le seuil de nuisibilité est basé sur le cumul de captures durant l'ensemble de la période de vol. 20 captures est synonyme d'une situation à risque (FREDON NPdC 2006-2009).

L'hoplocampe peut être à l'origine de dégâts significatifs en parcelle de pommiers. Une autre espèce très proche est quant à elle inféodée au poirier.



Adulte d'hoplocampe du pommier

Puceron des galles rouges

Les premières fondatrices ont été observées dans le secteur d'Hazebrouck.

Le seuil de nuisibilité pour cette espèce est fixé à 5% de pousses occupées.

Cette estimation des niveaux de population s'opère par l'observation de 100 bouquets floraux à raison de 2 sur 50 arbres.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires des réseaux Nord-Pas de Calais-Picardie : producteurs, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Rédacteur et animateur interrégional du bulletin : Ludovic Tournant FREDON Nord-Pas de Calais Tél. : 03 21 08 88 77 - Iudovic.tournant@fredon-npdc.com, co-animateur région Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Directeurs de la publication : Jean Bernard Bayard : Président de la Chambre d'agriculture de région du Nord-Pas de Calais, Hubert DUEZ – Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie.

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet http:\\draaf.nord-pas-de-calais.agriculture.gouv.fr, www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr
Coordination et renseignements: Samuel Bueche - Chambre d'agriculture de région Nord-Pas de Calais (Tél : 03 21 60 57 60 - e-mail : samuel.bueche@agriculture-picardie.fr, Renée Prévost Chambre d'Agriculture de Picardie - (Tél : 03 22 93 51 20 - e-mail : r.prevost@somme.chambagri.fr)

Avec le soutien financier de l'ONEMA.